

Séance du :

18/02/2022

Date de la convocation :

10/02/2022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2022_04	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-deux et le 18 février à 14h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine -
LAUGIER Lucette – LUCAS Aurore – GAYMARD Marie-José et TROIN François

Secrétaire de séance : GAYMARD Marie-José

OBJET : Création de 2 postes de Rédacteur Principal de 2ème classe

Le Maire informe l'assemblée que les 2 adjoints administratifs titulaires ont obtenu
le concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, il propose de créer les 2 postes
correspondants à ce garde, à compter du 01/04/2022.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **De CREER** deux postes de Rédacteur Principal de 2ème classe à compter du
1^{er} avril 2022.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: **21 FEV. 2022**
et publication le: **21 FEV. 2022**
Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

